

Image not found or type unknown



Payement de maison de retraite

Par **del_old**, le **09/07/2007** à **22:31**

ma grand mère est actuellement en maison de retraite et elle ne peut pas payer.
l'udaf a donc attaqué ma famille au tribunal.

Dans une premiere affaire le tribunal a condamné les trois enfants dans un premier temps
,puis cela ne suffisant pas un second jugement a condamné les petits enfants a payer dont
moi.Aujourd'hui les frais ayant augmentés je suis de nouveau invitée a comparaitre pour
payer plus.

Sachant que certains on fait appels et ne payent rien depuis le second jugement et que moi je
paye alors que je gagne environ 800€ par mois que doi je faire pour me défendre??
je sais pas si j'ai droit a l'aide juridictionnelle sachant que je vit chez les parents de mon
copain ,j'ai 25 ans et je suis enceinte.